

Bassins de jardin



L'eau enrichit chaque jardin, que ce soit sous forme de source jaillissante ou de ruisseau, de mare ou d'étang généreux destiné au repos et à l'observation. Chaque point d'eau est un lieu de survie pour les plantes et les animaux.

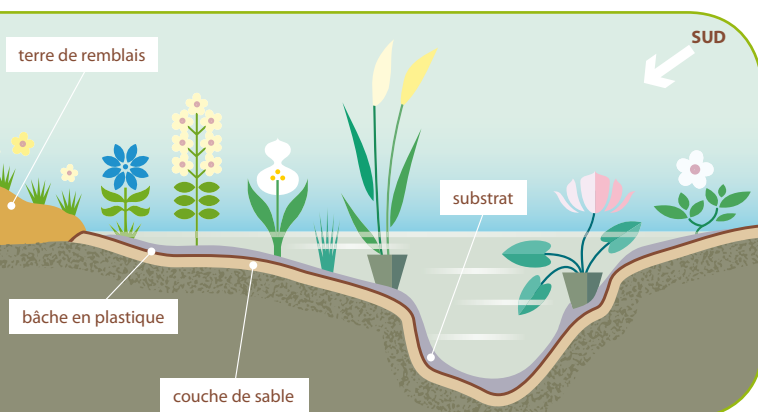
De nombreuses espèces typiques des espaces vitaux humides ont disparu ou sont fortement menacées. Les bassins de jardin ne peuvent pas forcément les sauver, mais lorsqu'ils sont aménagés de façon naturelle, ils représentent des espaces vitaux alternatifs.

L'endroit optimal pour un bassin de jardin se trouve :

- ___ De préférence dans un coin tranquille du jardin,
- ___ Exposé au soleil de 4 à 6 heures par jour,
- ___ 1/3 du bassin est à l'ombre afin d'éviter un réchauffement trop intense, surtout pour les bassins de petite surface,
- ___ Ne se trouve pas directement sous des arbres feuillus,
- ___ dans l'idéal, il se trouve dans une dépression naturelle de terrain ou dans une section de terrain un peu plus profonde.

Taille et profondeur

Avec une surface de 1 m², les bassins peuvent devenir des mini-biotopes stables, même avec une variété d'espèces limitée. Les communautés de vie vraiment stables apparaissent à partir d'une taille de 8 m². Une profondeur minimum de 80 cm à l'endroit le plus profond est nécessaire pour que le bassin ne gèle pas complètement. Un creux de 1 m² de diamètre suffit déjà pour l'hivernation. L'inclinaison ne devrait pas dépasser 30°. Afin de créer des conditions les plus naturelles possibles, il faut diviser le bassin en plusieurs zones de différents niveaux.

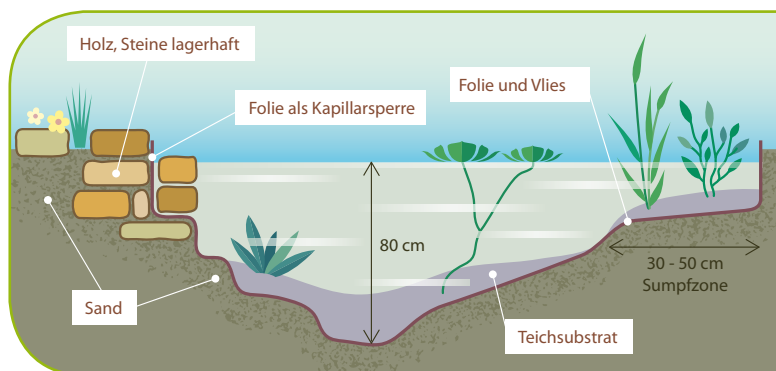


Calfatage

Bâches

Elles ne sont pas toujours sans risques pour l'environnement et la santé. Les bâches en PVC sont certes bon marché, mais contiennent des plastifiants controversés d'un point de vue écologique et deviennent friables avec le temps. Mieux vaut utiliser les alternatives un peu plus chères (bâche PE, bâche EPDM, bandes polyoléfinés) qui présentent d'autres avantages :

- ___ possibilités d'aménagement pratiquement illimitées,
- ___ quand elles sont bien posées, elles sont absolument
- ___ étanches, elles résistent aux racines,
- ___ très élastiques, elles ne se déchirent pas et résistent à la tension,
- ___ elles résistent aux intempéries et à la lumière,
- ___ idéales pour tenir des poissons.



Bassins préformés en polyester

- ___ Peu de liberté d'aménagement,
- ___ Les berges sont peu prononcées.

Argile spéciale pour les bassins de jardin

- ___ Sous forme d'éléments en argile, de mélange d'argile et de minéraux ainsi que de matelas enduit de bentonite

Le moment propice :

- ___ pour l'installation du bassin : en dehors de la période de gel,
- ___ pour la mise en place des plantes aquatiques : avril jusqu'au plus tard fin août (il leur faut du temps pour s'installer et pousser avant l'hiver).

3 bonnes raisons pour une plantation correcte

Croissance limitée des algues

Au lieu d'utiliser la terre végétale riche en éléments nutritifs, utiliser le substrat pour les mares, vendu dans le commerce ou bien la terre de la couche la plus profonde du creusement mélangée à du sable

Mare équilibrée sans fléau d'algues

Les plantes sont en concurrence avec les algues pour la lumière et les éléments nutritifs. Elles produisent de l'oxygène et servent de cachette aux mangeurs d'algues comme les daphnies, les gammarus et les larves d'insectes.

Faune variée

Les plantes locales attirent des habitants.

Zone marécageuse (jusqu'à 30 cm de profondeur) :

- Plantes nécessitant un sol humide ou mouillé toute l'année
- Transition entre le bassin et le terrain alentour : les zones marécageuses d'une largeur de 30 cm à 1 m sont idéales

Zone peu profonde (jusqu'à 60 cm) et zone d'eau profonde (80cm-3m) :

- Les plantes à feuilles flottantes : grâce à l'ombre qu'elles produisent, elles régularisent la température de l'eau, mais elles ne devraient couvrir qu'un tiers de la surface, sinon il ne reste pas assez de lumière pour les plantes qui poussent sous l'eau.
- Les plantes immergées : en tant que consommateurs d'éléments nutritifs, et de fournisseurs d'oxygène, elles assurent l'autoépuration de l'eau.

Tenez également compte des règlements de droit civil et informez-vous à la mairie auprès de la police des constructions sur d'autres obligations éventuelles d'autorisation et de déclaration: 4796-2544.

Autres informations

D'Haus vun der Natur
5rte de Luxembourg
Kockelscheuer
Tél: 290404313
www.haus-natur.lu

AAT- Garten- und Teichfreunde Luxemburg,
5rte de Luxembourg
Kockelscheuer

www.naturimgarten.at
www.les-mares.com

Faszination Gartenteich, Wolfram Franke, blv München, 2000
Grundkurs Teich Anlegen, Peter Robinson, Augustus Verlag München, 2000
« Méi Natur an Duerf & Stad » Deel 1-3 / Sicona Centre - www.sicona.lu



Peuplement

En principe, dans un bassin de jardin naturel, il faut renoncer aux poissons et surtout aux poissons rouges se nourrissent d'oeufs et de larves des amphibiens, des libellules et d'autres habitants du bassin et en perturbent ainsi l'équilibre. En outre, la nourriture pour les poissons et leurs excréments provoquent un excès d'engrais qui finit par polluer l'eau du bassin.

Autorisation

Pour aménager un bassin de jardin, il faut déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Vous pouvez télécharger le formulaire sous www.emwelt.lu. (Cliquez sur : guichet virtuel -> conservation de la nature -> formulaire de demande d'autorisation CN).

Sécurité

Là où il y a de l'eau, il y a danger pour les jeunes enfants et les animaux domestiques. Une large zone marécageuse limite certes le danger, mais ne présente pas de protection suffisante. Mieux vaut surveiller les enfants lorsqu'ils jouent près d'un étang et installer une clôture d'une hauteur d'au moins 60 cm, bloquant l'accès à l'étang.

Pour plus de sécurité, on peut tendre un filet de bassin sous la surface de l'eau ou installer une sirène de bassin qui fonctionne selon le principe d'un détecteur de mouvement. Une planche rugueuse peut servir de rampe de secours et sauver les animaux de la noyade.

Edition printemps 2010

Cette fiche d'information a été conçue par la ville de Luxembourg dans le cadre du programme « Agenda local 21 ». Elle a été réalisée avec le soutien de « Hëllef fir d'Natur », « Haus vun der Natur » (« maison de la nature ») et en collaboration avec l'association « Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer » dans le but de favoriser la biodiversité dans la zone de vie urbaine.